

Un nouvel éboulement de falaise

MERS-LES-BAINS Un immense pan de falaise s'est effondré au nord de la plage de Mers-les-Bains, dans la nuit de vendredi à samedi. Un périmètre de sécurité a été établi. De tels événements s'étaient produits ces derniers mois à Ault et Criel-sur-Mer.

XAVIER TOGNI

Je suis du coin, j'ai 68 ans et je n'avais encore jamais vu un effondrement de cette taille ! » Dominique Caillet, un habitant de Béthencourt-sur-Mer, ancien Aultois, a fait les quelques kilomètres qui le séparent de Mers-les-Bains pour le constater de ses propres yeux. Un immense pan de falaise a chuté dans la nuit du vendredi 1^{er} au samedi 2 septembre, au nord de la plage mersoise, en direction d'Ault. Là où la muraille s'élève à plus de 90 mètres de haut, dans une zone inhabitée, au niveau du site de Notre-Dame-de-la-Falaise.

« UN BRUIT SOURD »

C'est d'ailleurs à côté de la statue que l'on rencontre un témoin presque direct de l'événement. Jean-Marc Thiebaut était aux premières loges. Le Vimeusien travaille pour l'équipe qui tourne actuellement un film de cinéma avec Benoît Poelvoorde, notamment sur ce site de Notre-Dame, et il dormait sur place cette nuit-là. « Vers 4 heures du matin, j'ai entendu un bruit sourd. Je suis sorti voir s'il n'y avait pas de problème. J'ai pensé à un orage, pas à la falaise... » En bas, Alain Camus, qui vit pourtant dans le quartier balnéaire, n'a rien entendu mais il assure que son chien s'est mis à aboyer au même moment.

DES CENTAINES DE TONNES DE CRAIE

Le résultat, en tout cas, est impressionnant : des centaines de tonnes de calcaire sont tombées sur l'estran et s'étaient sur des dizaines de mètres. Ils sont donc nombreux, touristes ou habitants de la région, à l'observer de loin, ou de plus près. Parti aux moules, Alain Loger, Mer-



Vu du ciel grâce à un drone, l'effondrement du pan de falaise apparaît dans toute son ampleur. Il s'est produit à hauteur de la statue de Notre-Dame-de-la-Falaise. (Photo Arnaud Blanc)

sois d'origine, âgé de 74 ans, confie lui aussi qu'il a été très « surpris » en découvrant un éboulement d'une telle ampleur. Au contraire Laurent Henneon, un pêcheur de crevettes, ne s'étonne pas vraiment, constatant que tout le pan est tombé d'un coup, en arrière. Même si la période est plutôt inhabituelle pour ce type de phénomène, certains estiment que la falaise a pu être fragilisée par

les fortes variations de températures, les pluies abondantes et répétées, la tempête estivale...

DES PROMENEURS IMPRUDENTS

A priori, il n'y a pas eu de victime. Mais certains curieux se montrent particulièrement imprudents et s'approchent jusqu'aux franges de l'éboulement, malgré les panneaux interdisant de passer à moins de 50

Retrouvez plus de photos en scannant le QR Code ci-contre ou en allant sur notre site.



mètres du pied de falaise, et déjà en place depuis de nombreuses années. Pour souligner le message, la mairie a installé des barrières à l'extrémité nord de l'esplanade.

PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ AU SOMMET

Le maire Michel Delépine a également pris un arrêté établissant un périmètre de sécurité au sommet de la falaise, près de la statue. Il ne

PAS LE PREMIER

L'effondrement survenu à Mers-les-Bains n'est pas le premier, mais témoigne du processus d'érosion permanente de la falaise dans tout ce secteur. Récemment, un phénomène similaire s'est produit en mars dernier à Ault, sous le quartier du Bel-Air, un blockhaus se retrouvant à moitié dans le vide. Un autre éboulement est survenu à Criel-sur-Mer, en novembre 2022, endommageant un peu plus la rue de Chevington, interdite depuis de nombreuses années déjà. Une maison, trop proche du bord, a d'ailleurs été démolie en février 2023. D'autres effondrements ont été constatés dans ces mêmes communes en 2022 et les années précédentes. Reste à savoir si le processus s'accélère ou non.

condamne pas le sentier du littoral mais interdit le passage sur quelques dizaines de mètres seulement : la partie longeant la zone touchée, particulièrement le blockhaus recouvert de terre et qui forme un monticule au bord du vide. Une mesure là aussi nécessaire : « Ils n'avaient pas encore mis les barrières quand j'ai vu une dame s'approcher tout au bord avec ses deux enfants. Je suis allé la prévenir mais elle m'a envoyé sur les roses », témoigne Jean-Marc Thiebaut, un peu rassuré par cet arrêté.

Ces mesures resteront en vigueur probablement encore longtemps. D'autres failles, des surplombs, sont d'ailleurs bien visibles de part et d'autre de la partie mise à blanc. Quant à la masse de craie, elle devrait être peu à peu dispersée par les marées successives. ■